

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20/07/2017

Monsieur le Maire, Jean-Noël DINIZ, ouvre la séance à 18 h 30 en présence de Messieurs LEPOUTRE, FOISELLE, GRASSET, MICHEL, HERMANT, PETRY et RUELLE Mesdames ROSSELLE et FAUVEAU étant excusées.

Après lecture des délibérations adoptées lors du Conseil du 04/07/2017, l'ordre du jour est abordé.

1) **Ecole, tarifs 2017/2018 :**

- **Cantine scolaire :** 5,80€/repas (4,80€ pour les enfants d'une fratrie de 3 enfants)
- **Accueil matin de 7h30 à 9h :** 1€/jour
- **Etude surveillée du soir de 17h00 à 18h00 :** 1€/enfant et par jour. Pas besoin de s'inscrire à l'avance. Un pointage sera fait chaque jour pour facturation.
- **Garderie du mercredi matin :** 3€/matinée et par enfant.
- **Garderie vacances scolaires :** en principe, ces garderies seront supprimées faute d'inscriptions suffisantes en 2016/2017. La décision sera confirmée en octobre.

2) **Modifications suite au retour à la semaine de 4 jours :**

- Les cours se termineront à 17h00
- Une étude surveillée sera remise en place de 17h00 à 18h00
- Une garderie le mercredi matin sera proposée aux élèves de 9h00 à 12h00 avec accueil à partir de 7h30 jusqu'aux vacances de la Toussaint pour que les parents puissent s'organiser d'ici là.

3) **Questions diverses :**

- **Modification du contrat de Danièle Termeau suite à la suppression des garderies pendant les vacances scolaires :** un entretien avec D. Termeau est prévu ce lundi 24 juillet.

Le temps de travail de Danièle Termeau sera diminué des heures de garderie pendant les vacances scolaires, diminué à sa demande et à celle du médecin du travail, des heures de ménage de la classe de maternelle et du dortoir et annualisé sur la base d'un volume d'heures à déterminer la semaine prochaine en Commission Ecole. Un dossier sera envoyé au Comité Technique du CDG de la Fonction Publique Territoriale de la Marne avant le 8 septembre prochain pour avis.

- **Siège ergonomique pour D. Termeau :** à prévoir pour la rentrée scolaire
- **Logement F2 au dessus de la Mairie :** nouveau bail à compter du 1^{er} août 2017 (loyer : 420€/mois, charges 80€/mois)
- **Quais du bus :** les deux quais d'arrêts de bus seront aménagés courant septembre prochain

- **Lampadaires** : remplacement des lampes défectueuses. Considérant que le remplacement se fera par des LED, il faut travailler par section complète. La rue du 11 novembre intégrant Paul Ganon jusqu'au cimetière (avec 2 au coin de la rue pour améliorer l'éclairage du virage) et la rue Prélot seront mises en LED. Cela représente 27 lampes. Celles qui sont encore en bon état dans ces rues seront utilisées pour remplacer celles qui sont défectueuses ailleurs dans le village.
- **Extension lampadaires rue des Prieurés jusqu'au Chemin Vert** : prévue en 2018
- **Aire de jeux des enfants** : la rénovation est en cours de négociation. Le premier devis est trop élevé.
- **Grille rue Paul Ganon** : voir Veolia
- **Travaux d'isolation pour 1€ symbolique** : L'État a débloqué des budgets spécifiques pour faire économiser les foyers à faibles revenus en offrant des travaux d'isolation pour 1€ symbolique. **Cette information sera publiée sur le site de Moussy et sur le tableau d'affichage de la Mairie.**
- **Travaux rue Jean Jaurès** : prévus à partir du mois de septembre.
- **Portes-fenêtres de la salle des fêtes** : remplacements prévus au mois d'août.
- **Création de loges dans le vignoble** : ce vendredi 28 juillet 2017 à 18h en haut de la rue Prélot (dans les bois), la loge de Moussy sera inaugurée en présence du député. Tout le monde est invité.
- **Arrêté municipal interdisant le stationnement des camions sur une partie de la rue des Prieurés** : l'arrêté est en cours de rédaction.

Le prochain conseil municipal aura lieu fin septembre ou début octobre 2017

Plus rien n'étant à délibérer, la séance est levée à 20 h 30.